

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 17 juin 2021

Date de la

Convocation :

11 juin 2021

Date d’Affichage :

22 juin 2021

Objet : Délibération n° 2021-092

Aménagement de la rue de Gatchelou : demande de subvention auprès de la CCB

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie
sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 4

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, COULOM Nicolas (à partir de la délibération n°88), FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laetitia, Mme ROUX Catherine par Mme GUIGUES Véronique.

Absent : M. COULOM Nicolas (délibérations n° 85 à 87).

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet concernant les travaux d’aménagement de la rue de Gatchelou au quartier de Champrouët. Le montant des travaux est estimé à 99 521.00 € HT.

CONSIDERANT que par délibération n° 2021-065 du 12 avril 2021 le conseil municipal a sollicité une subvention auprès du Département au titre de l’enveloppe cantonale pour la partie goudronnage de ce projet,

CONSIDERANT que ces travaux pourraient également bénéficier d’une aide financière complémentaire de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) dans le cadre du Fonds de Soutien aux Communes.

VU le plan de financement proposé pour cette opération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté par M. le Maire.
- **SOLLICITE** auprès de la CCB les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de ce projet.
- **DIT** que le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention Dépt	24 315.30 €
- Subvention CCB (30%)	29 856.30 €
- Autofinancement	45 349.40 €

Total 99 521.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE